



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**BILAN DES PROGRAMMES EPRT :
LA PERFORMANCE AU RENDEZ-VOUS**

Sept-Îles, et Baie-Comeau, le 30 septembre 2015 - Tourisme Côte-Nord|Duplessis et Tourisme Côte-Nord|Manicouagan sont fiers de présenter le bilan des Ententes de partenariat régional en tourisme pour le développement de l'offre touristique de la Côte-Nord.

Performance de l'EPRT comme levier économique de la Côte-Nord

Force est de constater que les ATR de la Côte-Nord et ses partenaires ont un impact significatif sur le développement touristique de la région. Une première Entente de partenariat **régional en tourisme** (EPRT) de 2009 à 2012 a permis de soutenir la réalisation des projets d'une valeur totale de 7 411 152 \$ de Tadoussac à Blanc-Sablon. Depuis 2013, une deuxième entente a vu le jour pour se terminer le 31 mars dernier. Duplessis et Manicouagan ont investi sur l'ensemble de la Côte-Nord une somme de 1 374 000 \$ pour 38 projets d'une valeur totale de 7 213 270 \$. « Cet apport n'aurait pu être possible sans l'accès à la taxe sur l'hébergement – volet développement et surtout sans la participation de nos partenaires », souligne Marie-Soleil Vigneault, directrice générale de Tourisme Côte-Nord|Duplessis.

Les partenaires

Les partenaires de l'EPRT dans Duplessis sont les suivants : le ministère du Tourisme, Tourisme Côte-Nord|Duplessis (ATRD), le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Côte-Nord, les Centres locaux de développement (CLD) de la MRC de Sept-Rivières, de Caniapiscau, de Minganie et de la Basse-Côte-Nord, en collaboration avec les Municipalités régionales de comté (MRC) de Sept-Rivières, du Golfe-du-Saint-Laurent et de Minganie.

Pour ce qui est des partenaires de l'EPRT dans Manicouagan, ils sont : le ministère du Tourisme, Tourisme Côte-Nord|Manicouagan (ATRM), la CRÉ Côte-Nord, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), les CLD de la Haute-Côte-Nord et Manicouagan, ainsi que le ministère de la Culture et des Communications.

Des projets novateurs, partout sur la Côte-Nord

Les initiatives en développement touristique sont particulièrement diversifiées et font preuve d'une grande vision d'avenir. Elles permettent d'affirmer que la région progresse en qualité et en compétitivité avec son offre touristique, répondant de plus en plus aux besoins et exigences des clientèles québécoises et internationales. **La liste de tous les projets soutenus est disponible en pièce jointe à ce communiqué.**

Ces projets structurants répondent directement aux aspirations en développement qui figurent dans le Plan stratégique de développement touristique de la Côte-Nord (PSDTCN) dont la région s'est dotée en 2013. De plus, comme l'entente implique plusieurs partenaires, les investissements sont concertés et les promoteurs sont encadrés par tous les intervenants associés à leur financement.

« En cette période de renouvellement du modèle de gouvernance que présentera bientôt le ministère du Tourisme, on peut affirmer que la Côte-Nord sait créer des attraits touristiques forts, de grande qualité, qui participeront activement à la notoriété de la région comme une destination touristique incontournable contribuant ainsi à l'apport touristique provincial », constate Grétha Fougères, directrice générale de Tourisme Côte-Nord|Manicouagan.

La Côte-Nord, région touristique en pleine émergence, a besoin d'importants investissements dans le développement de l'offre et l'amélioration des services. Grâce aux différents bailleurs de fonds et à la taxe spécifique sur l'hébergement, cette enveloppe régionale a favorisé l'épanouissement touristique de notre immense territoire. L'EPRT est un programme porteur pour notre destination, d'autant plus qu'il a la flexibilité de s'adapter précisément aux réalités du milieu et aux orientations stratégiques régionales.

Tourisme Côte-Nord|Duplessis et Tourisme Côte-Nord|Manicouagan sont des organismes privés sans but lucratif, reconnus et mandatés par le gouvernement du Québec en matière de concertation régionale, de développement de l'offre touristique de signalisation, de promotion d'accueil, et d'information, pour la région. Le ministère du Tourisme du Québec reconnaît ces partenaires pour établir les priorités, les grandes orientations, et les actions stratégiques qui assurent le déploiement de la Côte-Nord.

-30-

Sources et informations :
Tourisme Côte-Nord

Catherine Allard
Responsable des communications et des relations publiques
communications@cotenordqc.com
418 962-0808 ou sans frais le 1 888 463-0808